

La volte-face du PCF brouille le jeu à gauche

La conférence nationale du parti a désavoué Pierre Laurent en refusant de soutenir Mélenchon

La réponse est à l'image du candidat ces derniers mois. Intransigeante. « Rien ni personne ne nous fera céder », a tonné Jean-Luc Mélenchon, dimanche 6 novembre, sur son blog. Ces quelques mots sont adressés aux cadres communistes qui ont opté, samedi, pour une candidature du PCF à la présidentielle de 2017. « Rien n'a changé ce week-end pour nous, poursuit le député européen. Dommage ! On attendait du renfort. Mais chacun voit mieux que nous avons bien fait de nous en tenir de longue date à notre propre calendrier public. (...) Sans dépendre de palabres dont on vérifie à présent combien elles auraient été vaines, nous avons pu avancer en puissance. »

Samedi, les 535 délégués de la conférence nationale du PCF, réunis à Paris, avaient à trancher entre deux options pour 2017. A 55,7% des suffrages exprimés, ils ont décidé non pas de rallier leur ex-partenaire mais de présenter une candidature issue de leurs rangs. Ce faisant, ils ont désavoué leur secrétaire national, Pierre Laurent, qui avait décidé vendredi de se ranger au côté de M. Mélenchon après des mois de tergiversations. Cette option consistait à « appeler à voter » pour celui qui se présente désormais sous les couleurs de son nouveau mouve-

Les 50 000 adhérents auront le dernier mot fin novembre sur une candidature PCF à la présidentielle

ment, La France insoumise, mais en se laissant une « autonomie critique et constructive ». Le dernier mot reviendra cependant aux 50 000 adhérents revendiqués par le PCF qui seront appelés à se prononcer les 24, 25 et 26 novembre.

Si la décision n'est donc pas acquise, c'est tout de même un petit séisme qui secoue la Place du Colonel Fabien. Samedi, dans son discours de clôture, le numéro un du PCF a salué « une belle leçon de démocratie » et « une extraordinaire leçon de vie politique ». Dimanche, sur France Inter, il a estimé que le choix de la conférence nationale reflétait « une exaspération d'une partie des communistes devant les portes claquées et les mots parfois un peu cinglants de Jean-Luc Mélenchon, y compris à leur égard ».

Pour l'une de ses proches, Marie-Pierre Vieu, membre de la direc-

tion, « l'option de la candidature communiste peut sembler prometteuse, mais elle n'apparaîtra pas comme une candidature de rassemblement mais comme une candidature de plus ». « Ça nous sera plus reproché que crédité », prévient-elle. D'autant que M. Laurent répète depuis des mois que seule une candidature unique de la gauche non gouvernementale permettrait d'éviter un second tour droite-extrême droite.

Alliance improbable

Le vote de ses troupes s'explique certes par les relations tumultueuses des communistes avec leur candidat de 2012 mais aussi par une alliance improbable de

cadres issus de sensibilités identitaires du PCF avec les partisans d'une alliance avec le PS. Cette candidature maison pourrait, « si la situation l'exige », se retirer au profit d'une « candidature commune d'alternative à l'austérité » est-il précisé sur le bulletin de vote soumis aux adhérents.

Vendredi, M. Laurent avait reconnu que si Arnaud Montebourg remportait la primaire socialiste en janvier, cela pourrait changer la donne. Dimanche, l'ancien ministre de l'économie a estimé, lors du « Grand Jury » RTL-Le Figaro-LCI, que M. Mélenchon s'était isolé par son « ultra-radicalité » et réaffirmé sa volonté de « rassemblement des gauches ».

Si l'option de la conférence nationale était confirmée par les militants, elle signerait le divorce final des communistes avec M. Mélenchon. « C'est la démocratie qui a parlé », s'est réjoui André Chassaigne, président du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'Assemblée nationale. Ce dernier s'est redit « disponible » pour succéder à Marie-George Buffet, dernière représentante du PCF à une présidentielle, qui avait réuni 1,93% des voix en 2007.

Une candidature communiste, si elle allait au bout, serait cependant une mauvaise nouvelle pour M. Mélenchon. Son entourage fait mine de ne pas s'en inquiéter. « Je ne vis pas comme un problème de

concurrence le fait que le PCF ait une candidature », affirme Eric Coquerel, coordinateur du Parti de gauche. Quant à Alexis Corbière, son porte-parole, il ne semble pas pressé de voir le PCF, en tant que corps constitué, rejoindre leur campagne. Il rappelle le ras-le-bol des Français envers les formations politiques et la volonté de son champion de créer avec La France insoumise un « mouvement » qui ne soit pas « un cartel de partis » : « Il y a une gronde avec les appareils politiques. Regardez ce qui est arrivé à Mme Dufflot et ce qui se passe au PCF. » Et de conclure : « Pour aller chercher les dégoûtés, on ne le fera pas avec les dégoûtés. » ■

RAPHAËLE BESSE DESMOULIÈRES



Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français, à Paris, samedi 5 novembre. JACQUES DEMARTHON/AFP

Un guide pour aider les entreprises à gérer le fait religieux

Le gouvernement doit présenter le fascicule aux partenaires sociaux

Quelles sont les limites qui peuvent être opposées à l'expression de convictions religieuses dans les entreprises privées ? Sur cette problématique, source de crispations croissantes, au dire de nombreux employeurs, le gouvernement entend à son tour donner des éléments de réponse. Un guide dans sa version quasi définitive devait être dévoilé, lundi 7 novembre, aux partenaires sociaux par la ministre du travail, Myriam El Khomri. Le document, de 32 pages à ce stade, entend exposer « les règles fixées par le droit » et apporter des indications « concrètes » aux salariés comme aux managers.

« Les organisations syndicales et patronales ont exprimé le souhait de disposer d'un guide pratique, un outil qui leur permette d'avoir des réponses opérationnelles », affirme Mme El Khomri. Même si la plupart des situations qui se présentent en entreprise finissent par se résoudre sans conflit. Dans l'entourage de la ministre, on ajoute que cette requête des partenaires sociaux « a commencé à apparaître de plus en plus lors des discussions que nous avions eues, sur l'état d'urgence, après les attentats ». « L'idée est vraiment d'apaiser, en rappelant les règles qui existent », enchaine Mme El Khomri.

Cette initiative n'est pas une première. De grands groupes, comme EDF, ont déjà édité leur propre guide. La CFDT et l'Observatoire de la laïcité en ont également diffusé un. Le fait qu'ils existent est « le si-

gne que le besoin d'avoir une référence commune se faisait sentir », estime-t-on Rue de Grenelle. Son contenu n'est « ni coercitif ni normatif », souligne-t-on. L'objectif étant de fournir des solutions aux situations susceptibles de survenir : une salariée peut-elle porter le foulard islamique dans l'enceinte de l'entreprise ? Installer des objets religieux sur son espace de travail est-il permis ?

C'est la direction générale du travail (DGT) qui a tenu la plume ; la copie a été retravaillée, après deux « rounds de discussions » avec les partenaires sociaux. Les représentants des cultes et l'Observatoire de la laïcité ont également été entendus, affirme l'entourage de Mme El Khomri.

Clause de neutralité

La démarche est bien accueillie par plusieurs organisations syndicales. « Notre avis est plutôt positif », déclare Jean-Louis Malys (CFDT). Les tensions liées au fait religieux dans le monde du travail tiennent souvent à « l'ignorance » qui prévaut en la matière, poursuit-il ; le guide peut contribuer à les faire baisser en rappelant « les éléments légaux » et en apportant « des conseils pragmatiques ». « Nous avions salué l'initiative dès la première réunion, renchérit Cristelle Gillard (FO). Aborder la question sous un angle pratique nous semble satisfaisant. » Le document élaboré par le ministère du travail « est globalement bien fait », observe Richard

Bonne (CFTC). « C'est bien d'accompagner les acteurs de terrain. »

Mais il y a plusieurs bémols. FO regrette que ses remarques sur la teneur du guide n'aient pas été intégrées : « Il n'y a pas eu vraiment de concertation », dit Mme Gillard. Et certains passages posent question, notamment celui dans lequel « le ministère du travail invite vivement les employeurs à mettre en place » une clause de neutralité dans leur règlement intérieur, après en avoir discuté « avec les représentants du personnel ». Une disposition prévue dans la loi travail et donc reprise dans le guide. « Ne risque-t-on pas de créer des problèmes là où il n'y en avait pas et là où ils étaient résolus par des mécanismes d'ajustement informels ? », s'interroge M. Bonne. « Nous serons vigilants sur la mise en place et veillerons à ce qu'il n'y ait pas d'application abusive », prévient M. Malys.

Céline Verzeletti (CGT), elle, se montre « plus que réservée ». Le guide pose un souci, d'abord parce qu'il est mis au point « dans le contexte de l'état d'urgence ». De plus, « il traite du fait religieux comme un problème », sans rappeler suffisamment, à ses yeux, que la liberté de religion est un principe fondamental. Il risque, par-dessus le marché, d'engendrer des « divisions entre salariés », de provoquer des « contentieux » et « d'empiéter sur d'autres libertés des salariés », par exemple la liberté syndicale. ■

SARAH BELOUEZZANE ET BERTRAND BISSUEL

DROITE Dati demande que NKM soit exclu de la primaire

Rachida Dati, députée européenne et maire (LR) du 7^e arrondissement de Paris, a demandé, dimanche 6 novembre, de « mettre hors jeu » Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate à la primaire à droite, après la révélation dans nos colonnes d'échanges très virulents à son encounter entre cette dernière et Bernard Squarcini, l'ancien chef du renseignement (Le Monde du 5 novembre). Mme Dati souhaite que la « Haute Autorité » supervisant la primaire soit saisie de son cas. — (AFP)

PRÉSIDENTIELLE Macron se prononcera sur sa candidature « d'ici à Noël »

L'ancien ministre de l'économie et fondateur du mouvement En marche !, Emmanuel Macron, se prononcera « d'ici à Noël » sur une candidature à la présidentielle, a-t-il déclaré dimanche 6 novembre. « Maintenant, a-t-il ajouté, c'est aussi une question de cristallisation personnelle. Ce ne sont pas des engagements qu'on prend à la légère. » — (AFP)

Juppé annonce des réformes « difficiles, mais nécessaires »

Alain Juppé, candidat à la primaire de la droite, a prévenu, dimanche 6 novembre, que les réformes à venir seraient « difficiles » s'il était élu président. « On ne peut pas continuer comme cela parce que là, on va dans le mur. L'échec est patent », a-t-il ajouté, lors du journal de 20 heures sur TF1. — (AFP)



CHRONIQUE

PAR FRANÇOISE FRESSOZ

Hollande en solitaire

A priori, rien de nouveau : si François Hollande décide de ne pas se porter candidat à l'élection présidentielle, Manuel Valls apparaît le mieux placé. C'est ce que pense le chef de l'Etat, ce que croient ses fidèles et ce qu'a publiquement déclaré le ministre de la défense, dimanche 6 novembre, au micro d'Europe 1.

Et pourtant les propos de Jean-Yves Le Drian jettent le trouble, comme si un ressort avait cassé et que lui-même, qui accompagne François Hollande depuis le milieu des années 1980, ne souhaitait pas que son ami se représente.

Un indice ? Il reste à peine un mois au président de la République pour indiquer son choix aux Français. Or, pas plus que les élus, pas plus que le premier secrétaire du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, pas plus que le premier ministre, Jean-Yves Le Drian ne fait monter le désir ni n'invoque un argument qui rendrait désirable ou irréfutable la candidature de François Hollande.

Cruelle désillusion

« Quand on voit la manière dont la gauche ressemble à une bombe à fragmentation... Il faut une boussole. Est-ce que la boussole sera le président de la République sortant ? C'est à lui de le dire », a-t-il déclaré, laissant l'intéressé seul juge de sa décision.

Quelle solitude ! Et ce n'est pas la première fois qu'un très proche du chef de l'Etat exprime ainsi un doute. Récemment, sur France Info, le ministre de l'économie et des finances, Michel Sapin, avait

lui aussi désigné Manuel Valls comme candidat de substitution si François Hollande déclarait forfait en invoquant « la légitimité institutionnelle du chef du gouvernement, deuxième personnage de l'Etat, pour rassembler la gauche ».

Le 21 octobre, dans Marianne, l'avocat Jean-Pierre Mignard, un autre intime du président, s'était montré encore plus direct en déclarant : « A titre personnel, et amical, je souhaite qu'il s'évite une humiliation. » Des mots forts pour exprimer une cruelle désillusion sur la façon dont le « président normal » a exercé le pouvoir. Jean-Pierre Mignard n'a pas digéré que, devant des journalistes, le chef de l'Etat ait pu dissenter sur la « lâcheté des magistrats ».

Jean-Yves Le Drian, chargé de « la Grande Muette », supporte mal de devoir voler au secours de François Hollande, accusé de « forfaiture » par Nicolas Sarkozy ou le chef de l'Etat eut, devant les mêmes journalistes, reconnu avoir autorisé quatre opérations dites « Homo » (assassins ciblés contre des ennemis).

Donc, quand le ministre de la défense vante « la compétence, le courage, la volonté, la détermination » du premier ministre, alors qu'il n'a pas eu un mot de soutien pour le président, on a du mal à croire qu'il ne pousse pas en fait Manuel Valls vers l'Elysée, comme il l'avait, à la fin de l'hiver 2014, mis sur orbite pour Matignon. A l'époque, il s'agissait d'aider François Hollande à être président. Cette fois, il s'agit de lui éviter le naufrage. ■